

COMMUNE LES ALBRES

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Juillet 2026

Ordre du jour :

- Compte rendu de la précédente réunion
- Terrain Calmels
- Questions diverses

Excusés : Elodie COGNET, Antonin HUSSAUD

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la précédente réunion.

I) **Délibérations cession terrains HLM**

Madame le Maire informe le conseil municipal que le terrain vendu à Monsieur et Madame CALMELS présente une superficie de 539 m².

La cession est réalisée en vente directe entre la commune et Monsieur et Madame CALMELS, conformément à ce qui avait été annoncé lors d'un précédent conseil.

Résultat du vote : 9 voix pour, 0 contre, 0 abstention

II) **Questions diverses**

Incendies en Gironde :

Madame le Maire informe le conseil municipal d'un courrier relayé par l'ADM, faisant suite à un appel de l'AMF à la mobilisation des communes face aux incendies d'ampleur exceptionnelle touchant plusieurs départements, notamment la Gironde. L'AMF invite les collectivités qui le peuvent à apporter un soutien financier aux opérations d'urgence et à la reconstruction des territoires sinistrés, en partenariat avec la Protection Civile.

L'ensemble du conseil se déclare favorable à cette initiative de solidarité.

M. TAUREL PITTEAU propose une participation de 2 € par habitant.

Le montant de 700 € est validée par le conseil municipal à l'unanimité

Apéritif avec les habitants du 5 septembre :

Afin d'organiser l'apéritif prévu avec les habitants, le conseil municipal revient sur les modalités pratiques. Dans le souci de respecter un cadre simple et convivial, et avec l'accord de l'ensemble des membres du conseil présents, il est convenu que la commune prendra en charge les boissons et que chaque élu amènera de quoi agrémenter le buffet.

Fin de séance